

## Les étudiants, la loi Pinel, le PTZ, les abattements fiscaux : le plan logement dévoilé



Ce mercredi 20 septembre, le secrétaire d'État à la Cohésion des territoires, Julien Denormandie a annoncé une série de mesures du plan logement voulu par le gouvernement.

D'importants abattements fiscaux sur les plus-values immobilières en zones tendues sont prévus par l'Etat afin d'encourager la libération du foncier et construire de nouveaux logements. Ils seront "de 100 % pour la vente de terrains permettant de construire du logement social, de 85 % pour du logement intermédiaire, et de 70 % pour du logement libre", selon Julien Denormandie.

### **Le PTZ et le dispositif Pinel prolongés**

Autre nouvelle : le prêt à taux zéro (PTZ), destiné aux ménages accédant à la propriété, et le dispositif Pinel, avantage fiscal octroyé aux particuliers achetant un logement pour le louer, sont prolongés de quatre ans uniquement dans les zones dites tendues où le nombre de logements est insuffisant. Ils seront en revanche progressivement exclus des petites villes et zones rurales. "Il est nécessaire d'adapter ces dispositifs, a-t-il poursuivi. De 2018 à fin 2021, ces aides seront mieux ciblées pour construire plus vite en zone tendue et soutenir la revitalisation dans les zones détendue", a affirmé Julien Denormandie.

In fine, un "bail de mobilité" d'un an à dix mois va être mis en place pour les étudiants et les personnes en formation. "Aucun dépôt de garantie ne sera demandé", a insisté Julien Denormandie. En outre, 60 000 logements seront construits pour les premiers et 20 000 pour les seconds d'ici la fin du quinquennat.